

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 UNITÉ (CLAIR)
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
 1390 / 1990

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
 90307235

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
 Lundi 5 novembre 1990
 LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
 Lieu-dit commune du

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE CAS

OBJET DE LA PROCÉDURE
 Observation d'un phénomène pouvant être un objet volant non identifié.

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-Verbal de Synthèse.
2	Audition R (Témoïn)
3	Photocopie de carte I.G.N, montrant la direction prise par l'engin et les lieux d'observation.
4	Schéma de la vision réalisé par R

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	Mr. le Procureur de la République à	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ LE
	<input type="checkbox"/> 1	Mr. le Sous Préfet à	
	<input type="checkbox"/> 1	Général Commandant la Aérienne à	
	<input type="checkbox"/> 2	Ministre de la défense, Direction Générale de la Gendarmerie, Bureau Emploi-Renseignemen	
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES Groupement <input type="checkbox"/> VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.	

PROCÉDURE

D' ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL

de

S Y N T H E S E

90307235
01 01

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

OBSERVATION D'UN PHÉNOMÈNE POUVANT ÊTRE UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour onze novembre mil neuf cent quatre vingt dix

nous soussigné(s)
Compagnie de
Vu les articles

F , Gendarme Agent de Police Judiciaire de la
en résidence à F
20 et 75 du Code de Procédure Pénale,
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Le cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix à dix neuf heures cinq, nous recevons un appel téléphonique de Monsieur R , agriculteur, demeurant lieu-dit commune du .

Cette personne déclare avoir observé dans le ciel un objet volant non identifié à dix neuf heures ce même jour, que cet objet dégageant une lumière intense se trouvait à cent ou deux cents mètres de hauteur et qu'il se déplaçait dans l'axe sud-ouest / nord-est.

Le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix, la presse signale un phénomène étrange observé à dix neuf heures le cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix en

. Dans ces deux départements de nombreuses personnes ont assisté à ce spectacle. Il en ressort une masse lumineuse énorme et silencieuse que se déplaçait rapidement.

Le neuf novembre mil neuf cent quatre vingt dix, nous procédons à l'audition de Monsieur R . Il déclare avoir observé le cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix à dix neuf heures un objet de forme triangulaire. Une couleur grisâtre semblait dominer au centre de cette forme, le reste de la structure n'étant pas ou peu percevable. A l'avant de cet engin, se trouvait un point lumineux de forte brillance de couleur jaune et tout autour des points lumineux bleuâtre qui semblaient délimiter les contours de l'objet. Le déplacement était matérialisé par deux jets de gaz, identique d'aspect à ceux émis par des réacteurs, mais aucun bruit ne semblait échapper de cet appareil. (Pièce n°2).

Les dires de Monsieur R , sont confirmés par un autre témoin, demeurant , lieu-dit situé dans l'axe du déplacement de cet objet.

Le neuf novembre mil neuf cent quatre vingt dix, par la presse nous apprenons que le phénomène observé résulte des morceaux d'une fusée Soviétique. Cette conclusion est donnée par le CNES (Centre National d'Etude Spatiale), sur des données de la NASA qui concordent avec la trajectoire et l'heure de passage.

Mentionnons que suite à cette information, le deuxième témoin n'a pas été entendu.

Une photocopie de carte a été établie, sur laquelle sont mentionnés les lieux d'observation, la direction prise ainsi que le sens de déplacement du phénomène. (Pièce n°3)

... / ...

Un schéma de la vision réalisé par Monsieur R.
est joint à chaque expédition. (Pièce n° 4) - - - - -

Fait et clos à
le 11 novembre 1990

Gend F.
A.P.J.

90307235

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE 20.90.75.75

 UNITE

 PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
 1390 / 1990

PROCEDURE

D' ENQUETE PRELIMINAIRE
 PROCES-VERBAL D'AUDITION
 de
 T E M O I N

N° PIECE 2
 N° FEUILLET 1/2

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

Celles de la Pièce n° 1.

90307235/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour neuf novembre mil neuf cent quatre vingt dix à neuf heures trente,
 au bureau de notre Brigade,
 nous soussigné(s) F , Gendarme Agent de Police Judiciaire de la
 Compagnie de en résidence à
 vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE)
 R
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
 M. né le F
 FILIATION SITUATION DE FAMILLE
 ◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

fils de
 ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, EVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION
 demeurant lieu-dit " " commune du , qui
 nous déclare : - - - - -

---"Le 5 novembre 1990 vers 19 heures, je certifie avoir aperçu, vu et suivi à vue, un objet volant de forme triangulaire, évoluant à une altitude de l'ordre de 100 à 200 mètres et à vitesse que j'estime à 80 Km/h environ. - - - - -
 ---"Aussitôt, j'ai appelé vos services pour signaler les faits, à toute fin que cela puisse servir les recherches en la matière. -
 ---"La direction suivie se situait dans l'axe de la rivière dite ' , entre et , plus précisément entre les villages et et , vers les collines. - - - - -
 ---"La vitesse de cette forme était stable et son altitude semble avoir augmenté au franchissement de la colline. - - - - -
 ---"La forme de cet objet était triangulaire mais l'aspect vue en coupe ressemblait à un poisson. Une couleur grisâtre semblait dominer en un endroit central, le reste de la structure n'étant pas ou peu percevable. - - - - -
 ---"Un point lumineux à l'avant, de couleur jaune, de forte brillance, se trouvait apparemment dans l'axe de l'objet. - - - - -
 ---"Disséminés, des points lumineux bleuâtres à verdâtres, moins frappants que le point lumineux jaune. Ces points semblaient délimiter la structure et la forme de l'engin, mais ils existaient également dans la structure. - - - - -
 ---"A l'arrière, deux jets de gaz identiques d'aspect à ceux émis par un réacteur, mais semblant moins gros ou moins épais ou de moindre diamètre. - - - - -
 ---"Ce qui apparait frappant, c'est le silence le plus total. Aucun son ne semblait s'échapper de cet appareil, ni bruit quelconque. - - - - -
 ---"Je certifie avoir vu les détails décrits ci-dessus et j'affirme sur l'honneur que je suis totalement sain d'esprit et en dehors de toute emprise alcoolique, ne supportant pas et étant allergique aux sulfites, donc allergique à toute forme d'alcool. - - - - -
 --La Perspne entendue. --L' A.P.J.

.../...

---"J'affirme avoir déjà piloté et pratiqué le pilotage d'avions légers. De ce fait il m'est impossible d'essayer de rapprocher cette vision de tout engin de type U.L.M, Avion ou Transall. Pour ce dernier en effet, il aurait fallu que les moteurs soient coupés ce qui est impossible face aux collines vendéenne. - - - - -

-----Le 9 novembre 1990 à 10 heures : - - - - -
---"Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

--La Personne entendue.

--L' A.P.J.

90307235

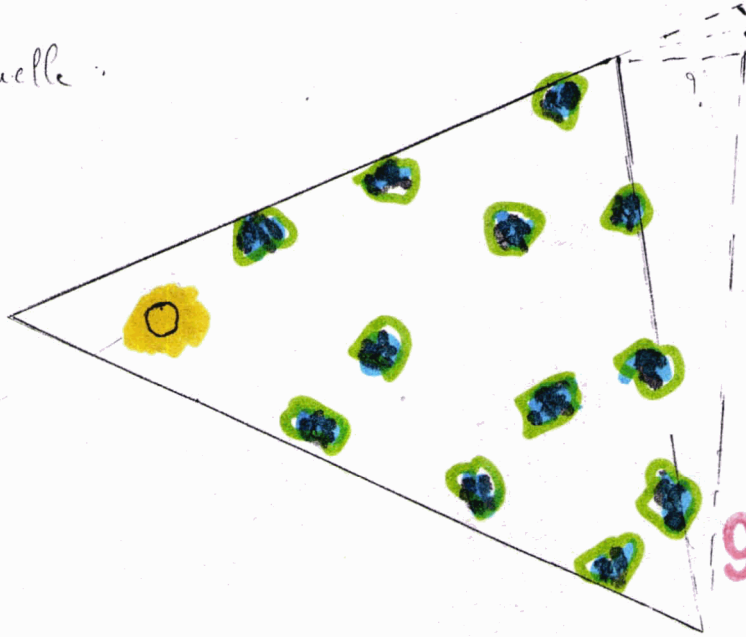
F

8/11/90

PIECE n° 4
Feuillet n° 1

La disposition des luminaires de second ordre est approximative.

Vision telle quelle :

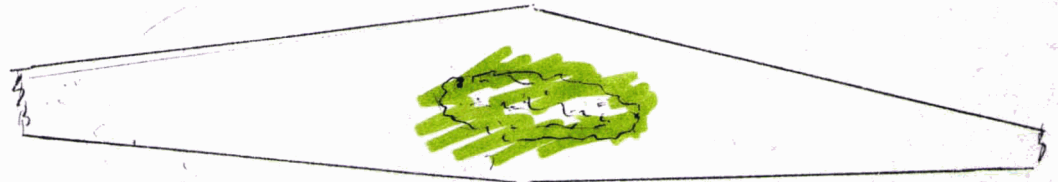


x = éparpillement
des luminaires
blanches.

éclairage
"jaune"

90307235

Vue en coupe



aspect "masse"
avec contours difficiles
à préciser

aspect "gris"
reconnu seulement
à cet endroit

aspect & coupe + position - triangle, Vue de l'ensemble



90307235